


REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU
AGÊNCIA DA AVIAÇÃO CIVIL DA GUINÉ-BISSAU
 Conselho de Administração

CENTRAL REGISTRY:

FILE NO:

SENT TO:

08 MAR -7

COPY FOR:

AN12/44.6

RS.
12 49'

MONSIEUR
TAIEB CHÉRIF
 Secrétaire Général
 de l'Organisation de la Aviation Civile
 Internationale, OACI
MONTRÉAL

N/Ref. 150-A/AAC/CA/08 Bissau, 28 février 2008

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous vous excusons de notifier plus tard ayant la différence de la Guinée-Bissau, concernant la date du 5 mars 2008, date de mise en œuvre de niveau 4 compétences linguistiques ;

SL07/08'

La Guinée Bissau sollicite une période transitoire de trois (3) ans par conformer avec les dispositions du Normes 1.2.9.4. et 1.2.9.6 de l'Annexe 1.

Nous vous remercier à l'avance, Monsieur Secrétaire Général, de votre amabilité, et vous prie de croire à l'expression de nos sentiments distingués.

Dr. José António

Président



ORIGINAL

MAR 7 2008

SENT DIRECT
 13 89870060